

PPE : 'deux poids, deux mesures' tout simplement

Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie a été publié ce vendredi 25 janvier et les trajectoires annoncées confirment la crainte exprimée par Coénove depuis plusieurs mois, à savoir celle d'une électrification massive et idéologique de l'ensemble des usages et l'absence d'un affichage clair sur l'équilibre offre/demande, notamment en période de pointe hivernale.

Dès lors, comment ce document peut-il revendiquer être le garant de « la maîtrise de la demande en énergie, de la maîtrise des coûts des énergies, de la promotion des énergies renouvelables, garantie de sécurité d'approvisionnement et indépendance énergétique » *[sic]* ?

Le lecteur averti ne s'y trompera pas ; cette PPE fait avant tout dans le 'deux poids, deux mesures' considérant que rien n'est impossible pour le secteur électrique, et laissant sur la touche l'énergie gaz au mépris même de son avenir renouvelable.

Comment interpréter le fait que le projet de PPE ramène à 7% la part du gaz vert dans la consommation en 2030 et conditionne son développement à une baisse des coûts irréaliste ? Au-delà du strict enjeu énergétique, c'est faire, de plus, fi des nombreuses externalités positives que présente le verdissement du gaz pour la filière agricole et l'économie circulaire.

« La filière gaz a intégré depuis de nombreuses années la nécessité de diminuer les consommations et s'est engagée fortement à aller vers plus d'efficacité énergétique et à soutenir la rénovation dont on connaît la difficulté de mise en œuvre. Dans cette PPE, le point d'achoppement n'est donc pas la question de la baisse des volumes de gaz. La vraie question est celle du contre signal envoyé une fois de plus par le Gouvernement à toute une filière qui se mobilise et a déjà prouvé, au travers des retours terrain, sa capacité à aller vers une production locale et renouvelable de gaz, permettant de décarboner le mix énergétique » rappelle Bernard Aulagne, Président de Coénove.

Au-delà de la déception engendrée par ces annonces, c'est un véritable sentiment d'incompréhension, voire d'injustice qui se dégage. Ce qui semble être possible pour la filière électrique, que ce soit sur la recherche et développement ou encore sur des coûts cibles raisonnables annoncés est simplement balayé d'un revers de main pour la filière gazière.

Pour le président de Coénove, « le projet de PPE, en l'état, c'est la chronique d'un rendez-vous manqué avec les territoires, en ignorant leurs potentialités et leurs besoins, la dynamisation que peut représenter la méthanisation pour les plus ruraux d'entre eux au profit d'un arbitrage technocratique et discutable ... ». Une situation d'autant plus regrettable au vu du mix énergétique français à date mais également projeté à 2050 et dans lequel le gaz, apporte une contribution essentielle notamment pour passer les pointes hivernales. Et ce n'est pas la dernière étude TREMI de l'Ademe qui viendra contredire ces propos : quand 75% des rénovations énergétiques réalisées ces dernières années n'ont pas permis de gain de classe énergétique, la diminution par deux des consommations d'ici 2050 semble relever d'un pari plus qu'hasardeux, mais celui-là le Gouvernement semble prêt à le relever... sans forcément s'en donner les moyens.

En l'état, **la trajectoire de la PPE ne permet pas d'assurer la sécurité d'approvisionnement de la France lors des pointes électriques hivernales, qui contrairement à ce qui est affiché, resteront sensibles pendant encore plusieurs décennies.** Coénove, dont la complémentarité des énergies est la revendication première, rappelle qu'en hiver l'électricité qui ne satisfait que 30% des besoins quand le gaz est capable d'en assurer à lui seul 40 %. Le président Macron avait d'ailleurs salué ce rôle essentiel du gaz, tant dans le mix énergétique qu'au sein de la transition entamée. Force est de constater que ces belles paroles n'ont pas trouvé d'écho au sein de son administration.

« Face à un système électrique déjà saturé avec des alertes de blackout qui planent sur la tête des Français chaque hiver, cette PPE est purement et simplement mue par d'autres considérations que celles affichées pour la transition énergétique » conclut Bernard Aulagne qui se dit déçu mais pas résigné et bien décidé à continuer de porter haut et fort les atouts d'une énergie gaz qui se décarbone et est une véritable pierre angulaire pour la transition écologique et solidaire française, notamment dans le bâtiment.

A propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovations et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

www.coenove.fr

Contacts presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47
marion.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
calamichel@gmail.com